



Pas de matériels (ordinateurs), est il normal ?

Par **ciel65**, le **20/04/2011** à **09:09**

Bonjour,

J'effectue un stage à mi-temps (stage optionnel) dans une entreprise qui venait de créer il y a six mois. Quand on est installé fin février 2011 chez un incubateur (qui accueille et aide les start-up), mon patron a dit d'amener mon ordinateur portable pour travailler, car il n'y a rien (pas d'ordinateurs) dans le bureau. Jusqu'à maintenant, je dois toujours apporter mon portable chaque fois que je viens à l'entreprise. Je n'ai pas l'impression qu'il compte acheter. Je me demande si jamais je n'avais pas portable. Comment compte il faire ? Mon travail est essentiellement sur l'Internet, on est obligé d'avoir l'ordinateur. Comment dois je faire ? Est il normal ? Je ne sais pas comment lui dire. Vu que je suis étranger, j'ai du mal à dire pour ce genre de choses.

Merci

Par **P.M.**, le **20/04/2011** à **09:47**

Bonjour,

L'entreprise doit avoir son propre matériel ou si vous utilisez le vôtre l'employeur devrait vous indemniser...